



## ACTION SOCIALE

## Favoriser l'émergence d'un label pour objets connectés

L'Agirc-Arrco, aux côtés d'autres partenaires telle la Cnav, soutient la société Medappcare dans son projet de création d'un référentiel d'évaluation des objets connectés liés au mieux vivre et à l'autonomie à domicile (fourchette connectée, podomètre connecté...), dans l'objectif de labelliser les meilleurs d'entre eux. Il s'agira *in fine* de mettre à disposition des personnes à domicile et des proches aidants une plate-forme de recommandation d'objets connectés labellisés. Ce projet présente un intérêt réel pour la population senior et s'inscrit dans le cadre du quatrième axe des orientations prioritaires de l'action sociale : « Accompagner le grand âge en perte d'autonomie ». ●

## RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE

Une deuxième édition à l'automne

Les rendez-vous de la retraite

La communauté retraite complémentaire est à pied d'œuvre pour organiser la deuxième édition des Rendez-vous de la retraite, du 20 au 25 novembre 2017. Avec deux objectifs : inciter les actifs âgés de 45 ans et plus à utiliser le simulateur retraite contenant les données réelles de la quasi-totalité des régimes ; et sensibiliser les futurs retraités à la demande de retraite complémentaire en ligne – service qui, à la date de l'événement, sera proposé par l'ensemble des groupes de protection sociale. Les journées portes ouvertes dans les Cicas, très appréciées lors des premiers Rendez-vous de la retraite, seront renouvelées, de même que les conférences en province, auxquelles devraient être associés cette année des internautes en ligne (webinaires) et des dialogues en ligne (tchats). ●

## SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

L'action des centres de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, un protocole commun, destiné à mieux repérer, informer et orienter les aidants familiaux, est mis en œuvre au sein des 17 centres de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco. Repérés au cours d'un bilan de prévention initial ou d'un entretien ECO Hébergement, par exemple, les aidants familiaux bénéficieront d'un entretien médical et psychologique. L'entretien médical insiste notamment sur la nutrition, le sommeil et les addictions, tandis que l'entretien psychologique permet d'évaluer la situation de l'aidant et de penser les ressources possibles pour prévenir l'épuisement. Avec l'accord du bénéficiaire, une synthèse des éléments recueillis est communiquée au médecin traitant, à la suite de ce bilan. Trois mois après le bilan, le centre contacte l'aidant pour faire le point avec lui sur le suivi des recommandations.

